

*Abhandlungen*

Anne Valérie Julen Berthod,



Grégoire Mégevand, Genève

## La procédure de mise sous scellés

Un garde-fou discret contre les indiscretions

### Table des matières

#### I. Introduction

#### II. Situations pouvant donner lieu à une mise sous scellés

#### III. La mise sous scellés

1. Conditions formelles
  - a) Légitimation active
  - b) Prescriptions de forme
  - c) Eléments temporels
2. Conditions matérielles
  - a) Droit de refuser de déposer ou de témoigner
  - b) Autres motifs
  - c) Cas particulier de documents soumis au secret professionnel de l'avocat
3. Conséquences de la demande de mise sous scellés
  - a) Cas où l'autorité pénale exécute la mise sous scellés
  - b) Cas où l'autorité pénale refuse la mise sous scellés

#### IV. La levée des scellés

1. Modalités de la demande de levée des scellés
2. Intervention du juge des scellés
  - a) Examen du bien-fondé de la mesure de contrainte sous-jacente
  - b) Identification des documents pertinents (tri judiciaire)
  - c) Recours à un expert
  - d) Droit d'être entendu
  - e) Décision du juge des scellés
3. Procédure de recours

#### V. Spécificités en droit pénal administratif et en entraide internationale en matière pénale

Das Dokument "La procédure de mise sous scellés" wurde von Gast am 25.04.2024 auf der Website [zstrr.recht.ch](https://zstrr.recht.ch) erstellt. | © Staempfli Verlag AG, Bern - 2024

1. DPA
2. EIMP

## VI. Conclusion

# I. Introduction

La procédure de mise sous scellés, prévue à [l'art. 248 CPP](#), a pour but d'empêcher que l'autorité pénale, en particulier le Ministère public au stade de l'instruction, ne prenne connaissance et n'exploite – en les versant au dossier de la procédure pénale – des informations couvertes par un secret protégé par la loi qui sont

---

ZStrR 2/2016 |[wording:page...

---

**Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.**

Abonnieren ↗

Kaufen ↗

🔑 Login